

Chargé de mission des politiques éducatives territoriales

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré

Lieu d'exercice : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes

Date de prise de fonction : septembre 2024

Organisation du temps de travail : l'enseignant est déchargé du service d'enseignement et sera soumis aux horaires des personnels administratifs (volume horaire annuel : 1607 heures, 50 jours de congés annuels). L'essentiel de l'activité se déroule sur les périodes scolaires et les cinq jours de la semaine. De l'adaptabilité et de la souplesse requises lorsque nécessaire (réunions, déplacements dans le département).

Description des missions :

La lutte contre les inégalités sociales et territoriales est le fondement de l'action de l'État en matière éducative. Il s'agit de répondre aux besoins et aux attentes des territoires selon leurs spécificités, et de prendre en compte les questions éducatives dans leur globalité, sur tous les temps de l'enfant.

Le chargé de mission est placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie. Il a pour mission générale de contribuer à la mise en œuvre de la politique éducative territoriale et de la continuité éducative, selon les objectifs académiques et départementaux, notamment sous un angle transversal.

Il est amené à représenter l'IA-DASEN auprès des partenaires institutionnels.

- **Politique territoriale : mise en œuvre de la politique d'éducation prioritaire, des dispositifs de la politique de la ville et de la ruralité.**

Pour ces trois axes, le chargé de mission assurera

- Le suivi et la coordination des dossiers relatifs aux politiques territoriales.
- Le lien avec différents partenaires (collectivités territoriales, autres services de l'État, associations)
- La préparation et/ou la participation aux différentes instances et groupes de travail
- La rédaction de notes et de tableaux de bord

Axe éducation prioritaire

- Accompagnement de la mise en œuvre des projets de réseau de l'Éducation prioritaire en lien avec les IEN, chefs d'établissement et coordonnateurs (analyse des besoins, conseil et aide au pilotage).
- Suivi et animation départementale des coordonnateurs de réseau d'éducation prioritaire.
- Participation au pilotage départemental du dispositif Stages d'observation professionnel 3^e

Axe Politique de la Ville

- Représentation de l'Éducation nationale au sein de la cité éducative (Instances, programmation, suivi, évaluation)
- Contribution au pilotage des politiques partenariales de la politique de la ville, en lien direct avec les services de la préfecture
- Suivi de l'articulation des dispositifs de réussite éducative et autres actions inscrites au volet éducatif des contrats de ville avec les projets des réseaux d'éducation prioritaire. (PRE, CLAS, mesures du comité interministériel à la ville, programmation des contrats de ville, FIPDR...)

Axe ruralité

- Mise en œuvre et suivi de la politique départementale et des dispositifs de soutien dans les territoires ruraux (Territoire Educatif Rural, internats, suivi des dialogues de gestion des territoires ruraux, actions et dispositifs ciblant le public rural)
- Accompagnement du développement de l'Espace service jeunesse de Puget-Théniers
- **Actions et dispositifs éducatifs**

L'une des priorités ministérielles porte sur l'articulation et la complémentarité des dispositifs du temps scolaire et hors temps scolaire, notamment auprès des publics cibles de la politique territoriale.

Le chargé de mission devra assurer la mise en œuvre, le suivi et l'animation des dispositifs en faveur de la continuité éducative et des actions éducatives.

- Accompagnement et suivi du dispositif vacances apprenantes (école ouverte, stages de réussite, colos apprenantes) en lien avec les services de la DSDEN et du SDJES : instances, programmation, suivi et évaluation
- Suivi des dossiers PEDT et Plan mercredi, participation aux travaux du Groupe d'Appui Départemental
- Participation aux commissions académiques des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (CAECEP)

Compétences et qualités requises :

Sur l'ensemble des sujets, le chargé de mission pourra être sollicité pour la rédaction de notes et l'élaboration de tableaux de bord (bonne maîtrise des outils informatiques et des compétences rédactionnelles nécessaires).

Il sera amené à participer à la préparation d'instances et de réunions en lien avec le cabinet de monsieur l'Inspecteur d'académie qui assure le pilotage.

Il assurera le lien avec les services de la DSDEN et les différents porteurs de dossiers (Chef d'établissement, IEN, conseiller pédagogique, ...)

Une bonne connaissance du système éducatif (1^{er} et 2nd degré) ainsi qu'une implication personnelle, une grande disponibilité et une capacité d'adaptation seront décisives pour la réalisation des objectifs fixés.

Le chargé de mission devra faire preuve de rigueur mais aussi d'un sens de l'écoute et de l'organisation, de réactivité, de discrétion, de loyauté, de diplomatie et de sens relationnel.

Il devra également hiérarchiser les urgences et adapter sa communication avec les services ou les partenaires.

Le contenu des missions pourra évoluer en fonction des priorités et orientations nationales ainsi que des spécificités départementales.

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : Monsieur l'Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes (ia06-cab@ac-nice.fr)

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à monsieur l'Inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes et simultanément à la DIPE2 (appelcandidature1degre06@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur le fiche de candidature.